

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nombre de présents :

21

**Jeudi 29 mars 2018**

Quorum :

14

## **Ordre du jour :**

- ① *Compte financier de l'année 2017 (vote)***
- ② *DBM : Décision Budgétaire Modificative (vote)***
- ③ *Contrats et Conventions (vote)***
- ④ *Point d'étape dans la préparation de rentrée***
- ⑤ *Point sur le plan étudiants et la mise en œuvre de PARCOURSUP***
- ⑥ *Présentation des grandes lignes du planning de fin d'année***
- ⑦ *Point sur la restructuration et les divers chantiers***
- ⑧ *Questions diverses :***

## Administration

Secrétaire séance	NOM/Prénom	FONCTION	Présent	Excusé	Absent
21/09/2017	VENIANT Jean-Régis	Proviseur	X		
	MINIER Ronan	Proviseur-Adjoint	X		
	CHAPUT Maryvonne	Directrice des services Agent Comptable	X		
	FORTIN Gilles	Conseiller Principal d'Éducation		X	

## Personnalités

	BERGÉ Mathieu	Représentant le Conseil Régional	X		
	DERVILLE Sandrine	Représentant le Conseil Régional			X
	MILLET-BARBE Christian	Représentant la Communauté BAB		X	
	TAIEB Valérie	Représentant la Municipalité		X	
	-----	Personnalité qualifiée			X

## Personnels d'enseignement, de direction, d'Éducation, de surveillance, d'assistance éducative ou pédagogique et de documentation

	GOYA Nicolas	SNES-FSU	X		
	RICCI Lucile		X		
	<del>SASCO Françoise</del> remplacée par Robert CASTLE		X		
29/03/2018	VENNIN François		X		
	JAURY Alexis	SE-UNSA, SGEN CFDT	X		
09/11/2017	JEULT Jean-Michel		X		
	LUCU Pascal		X		

## Personnels administratifs, sociaux et de sante, techniques, ouvriers et de service

	BEUDIN Lionel	Liste sans étiquette	X		
	LECUNA Eric		X		
08/02/2018	POZO Pierre		X		

## Parents d'Élèves

	BENESTEAU Nadia	FCPE			X
	COLOMAR Georges				X
	LACOUR Jean-Luc		X		
	VERGARA Serge		X		
30/11/2017	GROSSIER Iban	BIGA BAI	X		

## Elèves

	BOUDOU Antoine	BTS			X
	BOUTES Medhy	TS3	X		
	BOUTES Théo	TS5	X		
	FARHAT Charles	TS5	X		
	SANCHEZ RICHARTE Matthias	2 <sup>de</sup> 02	X		

Secrétariat de séance : M. VENNIN

Remarques sur le PV du CA du 08/02/2018 : Aucune

Nombre de votants : 19

*voix pour 19 == contre 0 == abstention 0*

### **Ordre du jour :**

Il n'y aura pas de "questions diverses".

Une question avait été posée à propos de l'enseignement du chinois LV2, une réponse sera apportée dans le cadre de l'ordre du jour.

Deux points ont été ajoutés : le vote d'une remise gracieuse pour le compte financier ; le compte rendu du dernier conseil de la vie lycéenne.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité (19/19)

Nombre de votants : 19

*voix pour 19 == contre 0 == abstention 0*

### **① Compte financier de l'année 2017 (vote)**

Mme CHAPUT présente le compte financier (document fourni).

Elle souligne notamment les points suivants :

*M. Grossier pour les parents d'élèves et M. Bergé pour la Région rejoignent la séance  
il y a désormais 21 votants*

La subvention de la Région a augmenté.

Pour le service de restauration, la dépense journalière -le coût moyen du repas- est en légère baisse alors que la fréquentation des élèves est en hausse, ce qui révèle une bonne gestion. Mais la fréquentation des commensaux est en baisse ce qui prive le service de recettes et la collectivité de rattachement a maintenu le principe de stabilité du prix du repas.

Mme CHAPUT rappelle que le budget de référence a été voté en 2016. Il y aura eu 39 DBM au cours de l'exercice. Le fonds de roulement a ainsi été beaucoup sollicité.

Le résultat de l'exercice est négatif. Ce qui implique un prélèvement sur le fonds de roulement.

L'origine du résultat va être expliquée chapitre par chapitre.

Mme CHAPUT indique au préalable que la situation n'est pas globalement inquiétante, que la "situation de l'établissement est stable", elle manifeste cependant certaines inquiétudes -pour le futur- à propos du service de restauration.

Un représentant élève demande un éclaircissement sur ce point.

Mme CHAPUT explique qu'il y a, pour le service de restauration, deux données à prendre en compte : la baisse de fréquentation des commensaux mais aussi le développement du forfait quatre jours. Compte tenu de frais incompressibles liés à l'ouverture du service sur les cinq journées, l'augmentation du nombre de ceux qui ne payent que quatre journées implique des difficultés de gestion. Mme CHAPUT indique que, pour le service de restauration, on arrive à une situation limite. Et cela dans tous les EPLE.

Elle alerte M. BERGÉ sur ce point. Particulièrement sur le blocage du prix des repas.

L'établissement est dans une situation "d'insuffisance d'autofinancement" pour 91 708,51 euros. (page 21).

Mme CHAPUT répond à des questions des représentants élèves portant sur la nature d'un fonds de roulement. Elle explique la logique du système en indiquant la multiplicité d'occasions de décalage entre recettes et dépenses.

Elle souligne par ailleurs que les taux de charge restant à payer et le taux de non recouvrement de créances sont faibles.

L'analyse se poursuit avec le passage au fonds de roulement mobilisable. Celui-ci est de 95 549,27 (page 24). A l'insuffisance d'autofinancement constatée s'ajoutent des investissements et les cautions à devoir sur les badges de parking.

Un représentant des parents pose la question des sorties d'inventaire. Mme CHAPUT indique que le travail est fait régulièrement dans l'établissement. Elle explicite la notion d'amortissement. Une prochaine écriture sera réalisée en juin, ajoute-t-elle. Elle précise enfin qu'un EPLE ne peut vendre le matériel sorti d'inventaire.

Le compte financier est voté à l'unanimité ainsi que l'affectation du résultat.

Mme CHAPUT explique aux représentants élèves la notion d'affectation du résultat.

Nombre de votants : 21

**voix pour 21    ■■ contre 0    ■■ abstention 0**

## **② DBM : Décision Budgétaire Modificative (vote)**

(document fourni)

Cette DBM implique un prélèvement.

Pour une dépense imprévue dans le cadre du projet CHAMBAS - une exposition des oeuvres dans l'établissement.

En OPC, dans le cadre de la restructuration, 5 vidéoprojecteurs ont été commandés.

La Région a donné son accord mais la subvention ne pourra être accordée qu'en mai 2018.

Pour le budget général, Mme CHAPUT rappelle que les pannes sont nombreuses pour le matériel de cuisine.

La laverie date par exemple de 2005. Un prélèvement est nécessaire pour parer aux besoins.

Sur l'état d'usure du matériel, un dossier va être adressé à la Région.

La DBM est adoptée à l'unanimité.

Nombre de votants : 21

**voix pour 21    ■■ contre 0    ■■ abstention 0**

Suivi des créances contentieuses.

Suite à une recommandation d'huissier, Mme CHAPUT demande au conseil d'administration de procéder à une remise gracieuse qui impliquera l'extinction de la dette.

Elle explicite les différentes mesures de recouvrement mises en œuvre et lit le courrier de l'huissier constatant l'impossibilité d'espérer aboutir.

Suite à des questions de représentants d'élèves, Mme CHAPUT indique la complexité des situations que l'on trouve régulièrement derrière ces dossiers d'impayés. Impayés qui proviennent parfois de familles qui n'ont pas au départ -et malgré de multiples relances- fait appel aux fonds sociaux.

La remise gracieuse est approuvée à l'unanimité

Nombre de votants : 21

**voix pour 21    ■■ contre 0    ■■ abstention 0**

### **3 Contrats et Conventions (vote)**

Quatre contrats doivent être renouvelés (document fourni) :

ABIOC,

ECTI -pour 3 groupements d'achat,

La location des locaux pour l'été avec CJH.

Sur ce dernier point, Mme CHAPUT indique que l'établissement a légèrement augmenté son prix de facturation -de 9,55 à 9,6 euros. Le centre hébergé bénéficiera de la laverie. Mais suite à la restructuration, seule une partie de la cours sera disponible.

Le Proviseur et Mme CHAPUT rappellent qu'il s'agit là d'une source de recettes non négligeable pour l'établissement.

Les contrats sont approuvés à l'unanimité.

Nombre de votants : 21

**voix pour 21    ■■ contre 0    ■■ abstention 0**

Mme CHAPUT indique alors qu'il s'agissait de sa dernière présentation d'un compte financier, pour le lycée Cassin, puisqu'elle prendra sa retraite à la fin de cet exercice.

Elle quitte la séance saluée par le conseil d'administration.

### **4 Point d'étape dans la préparation de rentrée (document joint- annexe 1)**

Mme MOCHON fait le point sur les évolutions suivantes en lien aux échanges du précédent conseil d'administration :

Pour le chinois LV2. Le précédent CA avait refusé l'ouverture de cette section au motif que les moyens n'avaient pas été attribués.

L'Inspection académique a fait savoir que les heures seraient attribuées à l'établissement dès lors que des élèves seraient effectivement inscrits.

Les heures d'EMC qui seront bien dédoublées seront de fait affectées à l'Histoire-Géographie et aux Sciences Économiques et Sociales. Le volume d'heures global consommé par l'HG augmente donc légèrement. Celui des SES et de la philosophie baisse légèrement.

Pour l'Éducation musicale, il est prévu que les 10 heures d'enseignement soient partagées entre deux collègues. La collègue TZR qui prenait en charge cet enseignement cette année et un collègue en complément de service. Il s'agit d'une prévision puisque la collègue TZR peut être affectée à un autre remplacement.

Un poste d'HG non occupé est supprimé pour la prochaine rentrée.

Deux stagiaires pourraient être affectés à l'établissement en Mathématiques et Histoire-Géographie.

La demande a été faite. Il faudra attendre les affectations finales.

### **5 Point sur le plan étudiants et la mise en œuvre de PARCOURSUP**

M. Minier indique au préalable que ces mesures font actuellement l'objet d'un audit national et que le lycée Cassin fait partie des établissements visités.

Au lycée, 430 élèves sont concernés.

Les familles ont été invitées à une présentation pour les accompagner dans les démarches impliquant leurs enfants.

Les vœux devaient être saisis pour le 13 mars.

1,2 % des élèves de l'établissement ne se sont pas inscrits ;

0,9 % des inscrits n'ont pas saisi de vœux.

Ces chiffres sont nettement en deçà des chiffres nationaux.

On peut donc considérer que l'établissement a bien accompagné ses élèves.

M. Minier indique que les vœux doivent désormais être confirmés pour le 31 mars. Que cela a été rappelé aux professeurs principaux et aux familles. Il indique que les conseils du second trimestre qui avaient à se positionner sur les demandes des élèves se sont déroulés de façon satisfaisante.

Une discussion a lieu sur ces différents points.

Un représentant enseignant de la liste SE-UNSA, SGEN CFTD regrette qu'une position commune n'ait pas été adoptée par les professeurs pour les conseils de classes du second trimestre.

Un représentant parent témoigne qu'il a pu assister à un conseil où les débats ont été vifs.

Les enseignants de la liste SNES rappellent leurs réticences face à la procédure Parcoursup et la consigne qu'ils ont donné d'émettre des avis très favorables pour tous les élèves.

L'équipe de direction souligne qu'elle avait invité les équipes à une certaine "bienveillance".

Chacun aura pu expliciter ses positions, et quelquefois ses craintes, quant à ces dispositifs.

## **6** *Présentation des grandes lignes du planning de fin d'année*

Les cours se termineront pour les élèves de terminale le mardi 12 juin à 18h00

Le mercredi 13 juin à 13h00 pour les élèves de première et seconde.

L'écrit du bac se déroulera du 18 au 25 juin ; l'oral les 9 et 10 juillet.

## **7** *Point sur la restructuration et les divers chantiers*

Le bâtiment C a été livré ce jeudi 29 mars. Il reste cependant des travaux de différentes natures à y effectuer. La livraison initialement prévue le 22 pour le niveau 0 a été refusée. Les entreprises prestataires doivent donc désormais pour obtenir la levée des réserves consécutive se tourner vers l'établissement.

Un représentant des élèves demande quand les cours reprendront dans ce bâtiment.

A la rentrée des vacances de printemps répond le Proviseur.

Un représentant des parents demande à son tour la nature des travaux qui restent à réaliser.

Essentiellement de la peinture, mais un peu de tout aussi, annoncent le Proviseur et M. POZO.

Il est en même temps indiqué que le bâtiment une fois totalement terminé présentera toutes les qualités attendues.

La phase 2 se prépare. Les ALGECOS sont en place. A compter du 23 avril, la moitié de la cour sera mobilisée pour les travaux. Le bâtiment B sera coupé en deux verticalement. La séparation se faisant au niveau de la seconde cage d'escalier. La partie qui ne sera pas en travaux sera toujours utilisée pour les cours. Le Hall sera également partiellement utilisé pour les travaux. Certains accès seront donc fermés.

Une note d'information sera communiquée aux collègues pour assurer le suivi du matériel déménagé. Ce qui pourra être récupéré sera clairement identifié. Chaque équipe sera consultée sur l'utilisation possible de ce qui ne devrait plus être exploité. Les équipes seront sollicitées notamment pour faire un geste envers la caisse de solidarité en cette occasion.

La démarche générale est approuvée par le CA.

Un tableau de correspondances des salles sera communiqué aux enseignants à la fin des vacances. Il a été possible de ne pas modifier les emplois du temps. L'équipe de direction espère que chacun sera faire preuve de mesure face à certains désagréments occasionnés par les travaux et les changements impliqués.

Dans le registre des travaux, le lycée sera concerné cet été par des travaux pour le bâtiment F. Ces travaux ont pour objectif de démolir les balcons de ce bâtiment. Une fois cette opération réalisée le ravalement pourra débuter.

Si les travaux de mise en conformité de l'établissement dans le cadre du plan PPMS sont désormais achevés, il reste, pour la sécurisation de l'établissement, à procéder à l'installation d'un portillon pour les élèves. Celui-ci sera ouvert pour chaque début d'heure de cours. Il sera ensuite fermé, les élèves devant alors demander l'ouverture à la loge.

Un représentant du personnel souligne que cela générera une charge importante pour la loge. Le Proviseur indique qu'il sera peut être nécessaire de procéder à un réexamen du règlement intérieur sur cette question des heures d'entrée et de sortie.

Le parking scooter va revenir à son emplacement initial. Il sera fermé et une vidéosurveillance sera assurée. Les élèves accéderont ensuite à l'établissement par le portillon prévu pour tous.

## **8** *Compte rendu du conseil de la vie lycéenne (document joint).*

Le point sur PARCOURSUP a entraîné un certain nombre de réactions de la part des élèves. Les informations diffusées sont intéressantes. Il est possible d'y trouver une grande diversité d'informations. Satisfaction de cette plateforme dans sa conception qui permet une bonne découverte des formations et qui a une bonne ergonomie. Nous avons constaté parfois à certains moments des soucis informatiques. Les élèves ont apprécié le travail des équipes pédagogiques. Un débat a eu lieu par rapport à l'organisation des conseils de classes du 2<sup>ème</sup> trimestre avec la participation des parents d'élèves et des délégués pour la partie avis de l'équipe pédagogique. Certains étaient pour d'autres élèves contre. Certaines situations peuvent être gênantes les déléguer. Dans la détermination des vœux. L'exercice de réalisation de la lettre de motivation a été un exercice difficile. Ne faudrait-il pas envisager par rapport à cet exercice nouveau, à intégrer la méthodologie de sa rédaction dans le cadre de l'AP.

Le bal de fin d'année : la nouvelle date est le jeudi 28 juin, les élèves indiquent qu'ils attendent un retour de la mairie pour la salle

Pour ce qui concerne le "père cent", l'équipe de direction félicite les élèves d'avoir contribué à ce que les choses se passent bien.

Les élèves ont voulu faire un point sur le père cent : constat que les rassemblements devant le lycée n'existent plus. C'est important, cela permet de véhiculer aux élèves de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup> une autre impression. Il n'y pas eu d'élèves déguisés. Au niveau des absences : 150 élèves absents le jeudi moins d'absents le vendredi. La question du jeudi soir dans le petit Bayonne a été posée.

Un seul incident a été à déplorer en fin de journée. Il est pour l'instant impossible d'avoir la moindre idée de l'identité et de la provenance de deux individus qui se sont introduits dans une salle de cours.

Un représentant des enseignants souligne que les élèves présents ont été choqués.

Question délicate qui dépasse un peu le cadre de l'établissement même si de la prévention pourrait être faite. La priorité n'a pas été fixée pour l'instant à ce niveau. Les élèves sont sceptiques sur la pertinence de la prévention. Pour finir le bilan par rapport à l'internat et la démarche mise en place, tous les élèves internes de terminale ont obtenu une décharge d'un représentant légal.

Un autre point a été abordé à savoir la lutte contre le gaspillage alimentaire. Les membres du CVL ont lancé une campagne au niveau du restaurant scolaire qui se déroule en 3 temps :

**1<sup>er</sup> temps** : récupération de tous les produits alimentaires : pain, produits laitiers, fruits non consommés avec un pesage. Opération menée le vendredi 23 mars sur le service de midi : résultat : 22.2 kg. Ce serait l'équivalent de 436 morceaux de pains.

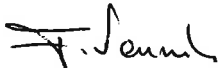
**2<sup>ème</sup> temps** : une communication avec photos à l'appui en utilisant le réseau FACEBOOK. Réflexion sur la création d'un compte INSTAGRAM.

**3<sup>ème</sup> temps** : renouvellement de la collecte des mêmes produits que ceux du vendredi 23 mars mais le vendredi 30 mars et évaluation de l'impact de cette communication.  
Opération des sweats : Peu de retour des bons de commande. Dernier jour pour la récupération : mercredi 4 avril.

Une proposition pour le cross pour augmenter l'esprit de compétition offrir un stage de voile.

La séance est levée à 20h55.

Le secrétaire de séance



François VENNIN

Le Proviseur,



Jean-Régis VENIANT



LYCEE CASSIN Bayonne

09/01/2018

Codes discipline	RENTREE 2017		Etat des postes		Total Postes déf.		RENTREE 2018										TOTAL DGH						
	Postes	Heures	Postes	Heures	Postes	Heures	CREATIONS/ SUPPRESSIONS		Moyens provisoires					D.G.H Postes déf + Moyens Prov	HSA Enseignant s	HSA Enseignants/ gpe matiere							
							Postes (f)	Hres	Nouveau Total Postes déf	+ ou - /Besoin	T.P.	Agrégés	Déch	CPGE	BMP	C.S	PSTG						
L0100 Philosphie	5,0	90,0	5,0	90,0	5,0	90,0	10,6		90,0	10,60								74,0		5,40		79,4	
L0201 L.Class.	6,0	108,0	6,0	108,0	6,0	108,0	10,0		108,0	10,0								92,0		6,00		98,0	
L0202 L.Med.	6,0	108,0	6,0	108,0	6,0	108,0	1,7		108,0	1,7								102,0		4,35		106,4	
L0421 Allemand	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-9,7		0,0	-9,7								0,0		9,725		9,7	
L0422 Anglais	11,0	198,0	11,0	198,0	11,0	198,0	19,3		198,0	19,3								184,3		14,50		178,8	
L0424 Chinois	1,0	18,0	1,0	18,0	1,0	18,0	-2,0		18,0	-2,0								18,0		2,00		20,0	
L0426 Espagnol	10,0	180,0	10,0	180,0	10,0	180,0	24,3		180,0	24,3								146,0		9,725		155,7	
L0434 Russe	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-6,3		0,0	-6,3								0,0		6,30		6,3	
L0440 Basque	1,0	18,0	1,0	18,0	1,0	18,0	2,1		18,0	2,1								15,0		0,90		15,9	
L1000 Hist Geo	12,0	216,0	12,0	216,0	12,0	216,0	14,3		188,0	14,3								168,0		12,75		180,7	
L1100 SES	7,0	126,0	7,0	126,0	7,0	126,0	6,5		126,0	6,5								113,0		6,50		119,5	
L1300 Maths.	17,0	306,0	17,0	306,0	17,0	306,0	12,5		306,0	12,5								229,0		35,25		264,3	
L1500 ScPhys	15,0	270,0	15,0	270,0	15,0	270,0	5,8		270,0	5,8								258,0		35,50		293,5	
L1600 SVT	8,0	144,0	8,0	144,0	8,0	144,0	-9,5		144,0	-9,5								135,0		18,50		153,5	
L1700 Ed Music	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-10,1		0,0	-10,1								0,0		5,10		5,1	
L1800 Arts plastiques	1,0	18,0	1,0	18,0	1,0	18,0	-3,0		18,0	-3,0								15,0		6,00		21,0	
L1900 EPS	7,0	126,0	7,0	126,0	7,0	126,0	33,0		140,0	33,0								99,0		8,00		107,0	
L1412 SII EE	3,0	54,0	3,0	54,0	3,0	54,0	-16,8		54,0	-16,8								54,0		16,80		70,8	
L1413 SII SIN	1,0	18,0	1,0	18,0	1,0	18,0	-1,3		15,0	-1,3								15,0		1,25		16,3	
L4100 Gméca const.	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0		0,0	0,0								81,0		15,23		96,2	
L5111 Son video	5,0	90,0	5,0	90,0	5,0	90,0	-6,2		90,0	-6,2								18,0		5,50		23,5	
L5200 Electrotech	1,0	18,0	1,0	18,0	1,0	18,0	-5,5		18,0	-5,5								0,0		3,00		3,0	
L8011 Eco Gasston	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-3,0		0,0	-3,0								18,0		3,00		21,0	
L8020 Audiovisuel TS	1,0	18,0	1,0	18,0	1,0	18,0	-3,0		18,0	-3,0								0,0		3,00		3,0	
A ventiler									18,0										18,0		3,00		21,0
TOTAL	118,0	2135,0	118,0	2135,0	118,0	2135,0	63,5	0,0	2117,0	45,5	-29,0	-117,0	-54,8	-96,0	0,0	2,0	18,0	1840,3	239,525	0,0	0,0	2079,8	

Nonrégien : DOTIA 2094,46 -14,69

(1) En cas de proposition de suppression de poste : vérifier s'il s'agit d'un poste spécifique national (la suppression des postes SPN doit avoir été demandée très en amont compte-tenu des dates du mouvement SPN)

D.G.H. 2094,46 HP 1840,3 HSA 239,53 11,4%

POSTES VACANTS :